

Travail en hauteur

Modalités pédagogiques

Durée : 7 heures, 1 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 10 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Identifier et évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité
- Reconnaître les moyens de protection appropriés et utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)

Public visé et Prérequis

Public visé :

Toute personne appelée à effectuer au cours de son travail, des travaux en hauteur.

Prérequis :

Être médicalement apte au travail en hauteur et avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Les règles de la protection antichute

- Que dit la loi ?
- Quelles sont les normes ?
- Quelles sont les obligations de formation ?

Les catégories d'équipements de protection individuelle

- Le système de retenue
- Le système d'arrêt des chutes

Les composants d'un système individuel de protection antichute

- Le point d'ancrage ou d'amarrage
- Le système de liaison
- Le système de préhension du corps
- Facteurs de chute et tirant d'air
- Notion de ballant
- L'accès au travail, le poste de travail et la solution d'évacuation

Après-midi

La connaissance du matériel

- Les critères de choix du harnais antichute.
- Le choix d'une longe de maintien au travail
- Le choix d'une longe d'assujettissement
- Le choix d'une longe antichute
- Les différents dispositifs antichute hors longues
- Le matériel d'évacuation et d'ascension
- Le choix des connecteurs
- Connaissances des ancrages mobiles
- Connaissances des ancrages fixes
- Connaissance des lignes de vie horizontales

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre**Moyens pédagogiques :**

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour le travail en hauteur : chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, harnais de sécurité, liaison antichute (longe, corde, antichute à rappel automatique...), gants.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire.

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en sécurité et santé au travail depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.